

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Le Rebours - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Le Rebours - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (49751)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Le Rebours - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (49751)	Jury par défaut	Tous les candidats	36	221	2

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Prise en compte de l'ensemble des notes obtenues	Notes épreuves anticipées du Bac / Notes bulletins première et terminale / résultats définitifs au bac et/ou résultats aux examens en enseignement supérieur (pour les ré-orientation)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités rédactionnel et logiques. Esprit d'analyse	Appréciations sur les bulletins / méthode de travail (fiche avenir)	Très important
Savoir-être	Implication / correction	Esprit d'initiative / autonomie / ponctualité	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation / promesse d'embauche / recommandation professionnelle	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif, bénévolat et /ou citoyen. tout type de travail saisonnier	Engagement de la fiche avenir / activités extra-scolaire / Centres d'intérêt	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Mgn/ Gestion et Finance (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Onglets activités/centres d'intérêt - Projet de formation non renseignés

Appréciations relevant de problème d'assiduité et de comportement

Métiers saisonniers réalisés

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Oui

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Traitement algorithmique avec prise en compte de notes quantitatives (bulletins, bac) et notes qualitatives (projet de formation, profil de l'étudiant)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Assiduité et sérieux : Une présence régulière en cours est essentielle. Nous valorisons les candidats qui ont su faire preuve de constance et de rigueur tout au long de leur parcours scolaire.
- Posture d'étudiant : Le BTS est une formation exigeante qui demande maturité, autonomie et implication. Une attitude respectueuse, professionnelle et adaptée au cadre scolaire est un critère important.
- Engagement : Les engagements en dehors du lycée (associatif, sportif, bénévolat, etc.) sont un véritable atout. Ils témoignent de votre dynamisme, de votre sens des responsabilités et de votre capacité à vous impliquer.
- Motivation : La lettre sera lue avec attention. C'est l'occasion de montrer sa motivation, son projet professionnel, et pourquoi notre établissement est choisi. Soyez sincère, clair et structuré.
- JPO : Votre présence lors de nos JPO est un plus. Elle montre votre intérêt pour la formation et vous permet de mieux comprendre nos attentes et notre environnement.

Signature :

Laurence GOURDON,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée Le
Rebours